

Aide publique au développement : semaine décisive !

19 juin 2008

Les membres du gouvernement doivent se réunir le 25 juin pour arbitrer sur le budget de l'aide publique au développement pour les 3 prochaines années.

La France prend la présidence tournante de l'Union européenne lors du second semestre 2008. Lors de ces six mois seront organisés deux forums internationaux de haut niveau sur le développement (suivi de la déclaration de Paris à Accra en septembre et conférence des Nations unies sur le financement du développement Doha en décembre).

En tant que présidente de l'Union européenne, la France aura un rôle essentiel à jouer pour coordonner et porter la voix de l'UE lors de ces sommets. Pour assurer la crédibilité de son discours et sa capacité à exercer un véritable leadership sur les questions de développement, la France doit impérativement, en amont de la présidence, envoyer un signal clair quant à sa volonté de respecter ses engagements internationaux.

Or, depuis le début de l'année 2008, le gouvernement français semble baisser les bras sur l'aide internationale.

Dans les ministères, au Parlement, au niveau européen ou encore à l'OCDE, l'affaire est entendue : le gouvernement français a discrètement enterré la promesse faite en 2002 par Jacques Chirac, à Johannesburg, de consacrer 0,7% de sa richesse nationale à l'aide publique au développement (APD) d'ici à 2012. L'objectif est désormais 2015.

Les explications officielles sur cet ajournement demeurent inexistantes. Nicolas Sarkozy ne s'est en effet jamais exprimé publiquement sur le report à 2015. Oxfam France - Agir ici a calculé que, par ce renvoi à 2015, la France prive les pays en développement - et notamment l'Afrique - de 17 milliards de dollars d'aide promis pour atteindre les objectifs du Millénaire. 17 milliards de dollars, c'est plus qu'il n'en faut pour financer l'éducation de base de tous les enfants des pays en développement pendant une année.

Les objectifs de la France pour atteindre les 0,7% de la richesse nationale (RNB) consacré à l'APD sont plus que jamais flous et aucun agenda clair pour y parvenir n'a été présenté. Et pour cause ! La seule chose certaine est que, pour la première fois depuis 2000, les chiffres de l'OCDE, publié début avril 2008, montre un fort recul de l'APD française. Après avoir stagnée en 2006 à 0,47% du RNB, elle s'effondre à 0,39% en 2007. **Pour la première fois depuis 2000, le montant de l'aide française chute**, et ce de façon considérable : il passe de 10,60 milliards de dollars en 2006 à 9,94 milliards de dollars en 2007.

La France trahit ses promesses internationales et, du même coup, saborde les objectifs de développement internationaux. Certes, l'APD ne peut résoudre à elle seule les questions de pauvreté mondiale, mais elle constitue un soutien vital aux pays les plus pauvres pour garantir l'accès à l'éducation et la santé de base pour tous.

Baisser les bras maintenant sur ce minimum de solidarité internationale, c'est tirer un trait sur 10 ans d'efforts pour rendre cette aide publique plus efficace, plus prévisible et soutenant des programmes de lutte contre la pauvreté nationaux, c'est-à-dire élaborés par les pays pauvres eux-mêmes.

Retour en arrière donc : vers une aide au service des nos propres intérêts (du contrôle de l'immigration à la lutte contre le terrorisme, en passant par la promotion des intérêts commerciaux, par exemple) ; vers une aide utilisée pour contrer la perte d'influence du vieux continent en Afrique au profit de pays émergents telle que la Chine ; vers une aide de plus en plus dépendante des objectifs du secteur privé.

Outre la question des montants de l'aide française, la présente note propose une compilation des informations extraites à l'occasion du discours de Nicolas Sarkozy au Cap le 28 février, d'un courrier adressé le 26 février à Bono et de la déclaration du Sommet Franco-britannique en mars. Elle nous permet de dessiner plus clairement l'ossature de la politique d'aide de la France en Afrique sub-saharienne : report des 0,7% à 2015, remise en cause des modes de calcul de l'APD, approche guidée par des résultats de court terme, renforcement de l'appui au secteur privé¹, relance des mécanismes innovants de financement, utilisation des transferts financiers des migrants...

- Oxfam France – Agir ici demande au gouvernement français de présenter un **calendrier précis et contraignant** d'augmentation annuelle d'APD pour atteindre les objectifs de l'UE (0,56% en 2010 et 0,7% 2015), et de s'assurer que cette augmentation est faite de manière prévisible et sur la base de ressources réellement en faveur du développement.

La présente note détaille :

- 1) [Le discours de Nicolas Sarkozy en Afrique du Sud, le 28 / 02 / 2008](#)
- 2) [La lettre adressée au chanteur Bono, le 26 / 02 / 2008](#)
- 3) [La déclaration finale du Sommet Franco-britannique, le 27 / 03 / 2008](#)
- 4) [Déclaration d'Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, le 19 / 06 / 2008](#)
- 5) [L'évolution de l'aide publique française depuis 1990](#)
- 6) [Le calcul du coût financier du report de 2012 à 2015 des 0,7% par Oxfam France – Agir ici](#)

¹ Interview de Alain Joyandet par le JDD.fr, mardi 20 Mai 2008. A propos de la nouvelle relation entre la France et l'Afrique : « [...]on doit absolument réorienter la politique de coopération française en direction du développement économique privé et faire venir les entreprises françaises sur le continent africain. »

1) Le discours du Cap : « 2 milliards d'euros » pour le secteur privé en Afrique !

Lors de son discours du Cap en Afrique du Sud (le 28 février 2008), Nicolas Sarkozy a annoncé une initiative visant à « *renforcer la croissance économique en Afrique subsaharienne* », avec en toile de fond l'atteinte des OMD.

Tout en affirmant que la France soutiendra la réalisation des OMD, en « maintenant » son engagement financier dans ce domaine, on ne saurait être moins précis, Nicolas Sarkozy a annoncé un doublement de l'activité financière de l'AFD dans la région.

Mais les 2,5 milliards d'euros sur 5 ans annoncé lors de ce discours, comme contribution française à la lutte contre la pauvreté en Afrique, ne sont pas de l'aide publique au développement.

Le soutien au développement du secteur privé en Afrique apparaît comme une diversion alors que la France refuse d'honorer ses engagements d'augmentation de l'APD, en faveur de la santé et l'éducation sur le continent. Aucune référence au 0,7% n'a été faite par Nicolas Sarkozy lors de ce discours.

Dans son discours, M. Sarkozy précise néanmoins qu'en « intégrant cette initiative, le total des engagements financiers français bilatéraux pour l'Afrique subsaharienne s'élèvera donc à 10 milliards d'euros sur les 5 prochaines années. » Que représentent les 7.5 milliards restants ? Impossible de le savoir, l'Elysée reste vague sur la question. Une chose est certaine, les mots sont bien choisis : ces « engagements financiers » ne sont pas que de l'APD !

L'initiative est mise en œuvre par l'AFD, notamment au travers de sa filiale Proparco² qui finance le secteur privé. L'initiative engage 2,5 milliards d'euros et se développera sur trois axes :

- la création d'un fonds d'investissement africain de 250 millions d'euros
- la mise en place d'un nouveau fonds de garantie de 250 millions d'euros
- le doublement de l'activité de prêts et prise de participation de l'AFD auprès du secteur privé africain qui atteindra 2 milliards d'euros sur 5 ans.

D'après l'AFD, elle permettra « de mobiliser 7,75 milliards d'euros grâce à l'effet d'entraînement des financements français sur d'autres investisseurs, y compris des investisseurs africains. Il permettra de soutenir 2000 entreprises et de créer plus de 300 000 emplois, portant ainsi le soutien de la France au secteur privé en Afrique à un niveau jamais atteint jusque là. »

2) La lettre envoyée à Bono.

Comme promis lors d'une rencontre entre Nicolas Sarkozy et Bono, le président a envoyé à la star mondiale du rock une lettre détaillant les grandes lignes de sa politique d'aide en faveur de l'Afrique. Cette lettre n'est pas censée être publique, elle n'en constitue pas moins la première lettre signée de Nicolas Sarkozy actant le report des 0,7% à 2015 et sa volonté de remettre en cause l'utilité et les modes de calculs de l'aide.

² PROPARGO : Promotion et Participation pour la Coopération économique

Elle constitue une véritable feuille de route pour la politique de coopération française. Avant même le ministère des Affaires étrangères ou la presse française, le chanteur de U2 en a eu la primeur.

Extraits :

Report des 0,7% à 2015 : « L'Union européenne a décidé, collectivement, d'atteindre l'objectif de consacrer 0,7% de son PIB à l'aide publique au développement d'ici à 2015. Cette position européenne bien connue est celle de tous les Etats membres et de la France »

Remise en cause des modes de calcul de l'APD : « il nous faut réhabiliter comme une dimension à part entière du développement la lutte contre les extrémismes et pour la sécurité des populations. La sécurité est le premier droit de l'homme ; les guerres, l'insécurité sont les premiers obstacles au développement. La France consacre beaucoup de moyens à la paix et à la sécurité en Afrique. Or, vous le savez, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les chiffres de l'aide publique au développement. Je ne demande pas que ces chiffres soient désormais intégrés au calcul de l'APD. Je sais trop les réactions qu'une telle demande engendrerait. »

3) Déclaration du Sommet Franco-britannique – 27 mars 2008

Sur les questions de développement la déclaration Franco-britannique est un véritable « catalogue à la Prévert ». Tous les sujets y sont abordés, sans véritable cohérence, sans aucun engagement concret.

Ainsi, sur les 0,7 %, aucune date n'est précisée : « En tant que membres de l'UE, nous avons pris l'engagement de respecter les calendriers de contributions annoncés : 0,7 % du RNI consacré à l'APD »

Viennent ensuite des lignes sur la santé et l'éducation dans les pays pauvres. Là encore, belles paroles, aucun plan, aucun moyen.

L'éducation par le ballon rond !

Objectif principal : la scolarisation de tous les enfants en Afrique d'ici 2015.

Comment ? Grâce à la construction d'un « nouveau partenariat » pour scolariser 16 millions d'enfants en Afrique d'ici 2010 (Le Royaume-Uni et la France contribueront chacun à la scolarisation de 8 millions d'enfants) et tous les enfants d'ici 2015.

Financement de ce partenariat : la solution au problème de la scolarisation en Afrique semble tenir en un mot, football.

Le Royaume-Uni et la France veulent financer ce partenariat grâce aux ligues de football et utiliser l'impact de la Coupe du Monde de 2010 qui se déroulera en Afrique du Sud. Mais aucune précision sur les modalités de ces financements.

Priorités affichées:

- « Qualité de l'éducation, suivi et évaluation des mesures prises. »
- « faire face à la pénurie d'enseignants grâce au recrutement et à la formation de 3,8 millions d'enseignants supplémentaires »
- « Aider les pays à améliorer la gestion de leurs écoles.

Là encore, aucune mesure précise et concrète pour réaliser ces objectifs

Privé de santé !

Objectif principal : Amélioration de la situation sanitaire dans les pays en développement, en particulier pour faire face aux maladies comme le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida.

Les engagements pour atteindre cet objectif débutent par la remise en cause des engagements passés : le Royaume-Uni et la France s'engagent à « respecter [leur] engagement d'atteindre un niveau aussi proche que possible de l'accès universel aux soins et au traitement du HIV et du SIDA d'ici 2010 », revenant ainsi sur l'engagement de la Déclaration du G8 de Heiligendamm qui prévoyait d'atteindre l'objectif d'accès universel³.

Priorités affichées:

- « La réduction de la mortalité maternelle et infantile »
- « le renforcement des systèmes de santé » dans les pays pauvres
- « Lutter contre la pénurie de personnel médical »
- « Lutte contre le paludisme (engagement pris : une moustiquaire pour chaque mère et chaque enfant d'ici 2010) »
- « Encourager les relations entre les établissements de santé britanniques et français »

Comme précédemment, aucune mesure précise et concrète pour réaliser ces objectifs n'a été annoncée. : « Nous sommes d'accord pour travailler à l'approfondissement de toutes les options pour le financement de l'accès universel aux services de santé » et réfléchir à des « mécanismes innovants » de financement des systèmes de santé.

4) Déclaration d'Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie

Le 19 juin 2008, Alain Joyandet a présenté ses 8 chantiers pour l'Afrique :

- 1 – Soutenir la croissance africaine
- 2 – Relancer l'agriculture
- 3 – Valoriser le rôle des femmes dans l'économie
- 4 – Multiplier par 3 le nombre de volontaires internationaux
- 5 – Augmenter la part des ONG dans l'aide bilatérale
- 6 – Soutenir l'éducation et promouvoir la langue française
- 7 – Conforter l'audiovisuel extérieur français
- 8 – Rénover la coopération de Défense

Ces 8 chantiers, qui présentent les « actions concrètes pour repositionner la France sur l'échiquier africain et encadrer sa coopération », ne répondent aucunement à l'urgence de la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Les seules priorités affichées par le secrétaire d'Etat sont l'influence culturelle de la France et le développement économique, sans véritable vision. Joyandet met ainsi à la trappe le développement social et tire un trait sur les efforts entrepris ces dernières années pour lutter contre la pauvreté en Afrique .

De retour de trois mois « d'observation » sur le terrain, Alain Joyandet a notamment réussi l'exploit de ne pas prononcer une seule fois le mot « pauvreté » dans son discours. Rien non plus sur les « objectifs du Millénaire pour le développement ».

³ « Nous intensifierons nos efforts pour contribuer à l'objectif d'accès universel à des programmes cohérents de prévention du VIH/sida, aux traitements, aux soins et aux services d'appui d'ici à 2010 »

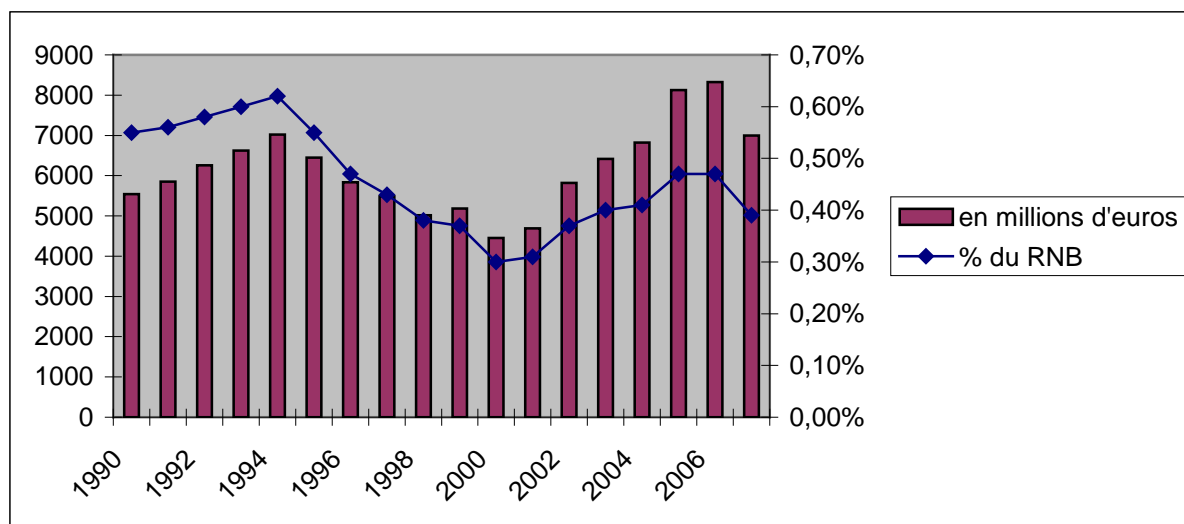
Déclaration du Sommet du G8 de Heiligendamm : Croissance et responsabilité en Afrique

Ce discours constitue un véritable pas en arrière dans la politique de coopération de la France. La France rompt ses promesses en refusant le moindre effort budgétaire pour augmenter l'aide publique au développement.

La seule annonce chiffrée concerne un milliard supplémentaire de prêts via l'Agence française de développement (AFD). Ces nouvelles dettes pour les pays pauvres seront comptabilisées en aide publique au développement : après avoir annulé, à juste titre, les dettes des pays pauvres, la France s'appête à rendre les pays africains pour donner l'illusion de tenir ses engagements internationaux.

5) L'évolution de l'aide publique au développement (APD) française

En 2007, pour la première fois depuis 2000, les chiffres de l'OCDE montrent un fort recul de l'APD française. Après avoir stagnée en 2006 à 0,47% du RNB, elle s'effondre à 0,39% en 2007.



6) Le calcul du coût financier du report de 2012 à 2015 des 0,7% par Oxfam France – Agir ici

Oxfam France - Agir ici a calculé que, par un renvoi à 2015, la France priverait les pays en développement - et notamment l'Afrique - de 17 milliards de dollars d'aide promis pour atteindre les objectifs du millénaire. 17 milliards de dollars, c'est plus qu'il n'en faut pour financer l'éducation de base de tous les enfants des pays en développement pendant une année.

En millions de \$

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre de l'APD, objectif 0,7% en 2012	10 601	11 674	12 747	13 820	14 893	16 337	17 781	18 136	18 499	18 869
Chiffre de l'APD, objectif 0,7% en 2015	10 601	9 663	10 593	11 523	12 451	13 735	15 019	16 303	17 587	18 869
Différence	-	2 011	2 154	2 297	2 441	2 601	2 761	1 833	912	-
Total Diff										17 011
APD en % PIB avec objectif 0,7% en 2012	0,47%				0,61%		0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
APD en % PIB avec objectif 0,7% en 2015	0,47%	0,42%			0,51%					0,70%
PIB (taux de croissance annuel de 2%)	2 255 532	2 300 643	2 346 655	2 393 589	2 441 460	2 490 289	2 540 095	2 590 897	2 642 715	2 695 569

